



## Classe CHAAP

publié le 12/05/2024 - mis à jour le 01/02/2025

La Classe à Horaires Aménagés en Arts Plastiques (CHAAP) est un dispositif d'éducation artistique et culturelle permettant aux élèves du collège Jacques Prévert d'approfondir leurs connaissances et leurs pratiques dans un domaine artistique précis.

Le principal intérêt est d'offrir aux élèves la possibilité de développer leurs compétences artistiques de manière approfondie. Grâce à des cours spécialisés et un accompagnement, les élèves ont l'opportunité d'explorer différentes techniques artistiques, d'affiner leur style personnel et de développer leur créativité tout en explorant le monde de l'art. Ils sont exposés à une variété d'œuvres d'art, de mouvements artistiques et de styles et de pratiques variées autour de la photographie et ses hybridations ce qui élargit leurs perspectives et enrichit leur compréhension de l'histoire de l'art et de la culture visuelle. Les projets de pratique plastique seront principalement axés sur la photographie (pas seulement de la prise de vue mais aussi toutes formes artistiques qui s'y rapprochent comme le photomontage, le cyanotype, le sténopé, des travaux en techniques mixtes...).

Pour de nombreux élèves passionnés par les arts plastiques, le fait de pouvoir consacrer plus de temps à leur centre d'intérêt à travers cette classe les motive davantage et renforce leur engagement. Cette formation artistique et culturelle s'inscrit dans le parcours de l'élève (PEAC) et profite à l'acquisition de nouvelles compétences.

La CHAAP a la chance de bénéficier d'un partenariat riche de projets avec le festival photographique de Moncoutant, en effet chaque année, au même titre que de grands photographes, les élèves sont exposés dans la balade photographique et font partie de la programmation.

Elle est ouverte aux élèves de 6e, 5e, 4e et 3e à raison d'une heure semaine sous forme d'une option (en plus de l'heure d'arts plastiques).

L'inscription se fait en fin de CM2, fin de 6e et fin de 5e. L'année de 4e et 3e forme un ensemble, l'élève en 4e s'engage à suivre la CHAAP sur les 2 dernières années du collège.



